

Ecole élémentaire « Les Orangers » 3, place Charles De Gaulle 77870 Vulaines sur Seine		Procès-verbal du Conseil d'école Année scolaire 2020/2021	
Tél : 01.60.71.63.72. Courriel Ce.0770393j@ac-creteil.fr		Maternelle x Elémentaire Primaire	x 1 ^{er} trimestre 2 ^{ème} trimestre 3 ^{ème} trimestre extraordinaire
			Date Le 09/11/2020 De 18h15 à 20h35
Présents :			
Enseignant(e)s de l'école	M.Malherbe Mme Deschamps (visio conférence) Mme Sarteur (visio conférence) Mme Falck Mme Pottier (visio conférence) Mme Parmentier (visio conférence)		
Membres du RASED			
IEN ou son représentant	Mme Beaulaton (visio conférence)		
DDEN			
Parents élus	Mme Hérault M. Delahaye (visio conférence) Mme Milani M. Bayoka Sita (visio conférence) Mme Vasseur (visio conférence) M. Puillet (visio conférence) Mme Da Inez (visio conférence) M. Ouhasou (visio conférence) Mme Djoufelkit (visio conférence) M. Gavouyère (visio conférence) Mme Delahaye (visio conférence)		
Maire ou maire-adjoint	M. Gilles Calteau maire adjoint chargé des affaires scolaires		
Maire-adjoint	M. Ehret maire adjoint chargé de la jeunesse et du périscolaire		
Autres membres invités	Mme Fouquet (visio conférence)		
Absent(es)	Absent(es) excusé(es)		
Président(e) de séance : Mme Christelle Falck		Secrétaire de séance : M. Bruno Malherbe	

Séance réalisée en présentiel (6 personnes) et en distanciel (14 personnes)

Tour de table : présentation rapide.

- **Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école :**

Suite à l'envoi du règlement par mail pour lecture préalable, le règlement est proposé au vote. Il est voté à l'unanimité. Il s'applique pour l'année scolaire en cours.

- **Vote et approbation du règlement intérieur de l'école**

Le document a été envoyé pour lecture préalable. La seule modification concerne les horaires d'APC : $\frac{3}{4}$ d'heure au lieu de 30 minutes. Pour favoriser un coup de pouce en début d'année.

Les RPE demandent une précision quant à la possibilité de récupérer les affaires vestimentaires entre 16h30 et 16h40 car cela n'est pas explicitement noté. Suite à cette question, il sera précisé dans le règlement intérieur de l'école que les affaires scolaires (livres et cahiers) mais également les vêtements pourront être récupérés à 8h20, 13 h20 mais également 16h30.

Le règlement est voté à l'unanimité. Il s'appliquera pour l'année en cours et ce, jusqu'au vote du prochain règlement (conseil d'école 1^{er} trimestre 2021/22).

- **Organisation pédagogique de l'école : Effectifs, classes, enseignants...**

A ce jour, l'école compte 152 élèves pour 6 classes répartis de la manière suivante :

CP Mme Pottier 27

CE1 Mme Deschamps 25

CE1/CE2 Mme Parmentier 23 (10 + 13)

CE2 Mme Falck / Mme Richier : 25

CM1/CM2 A Mme Sarteur 26 (11 +15)

CM1/CM2B M.Malherbe 26 (12 + 14)

AESH : 2 personnes pour 4 élèves de l'école.

Les listes réactualisées des élèves seront fournies aux RPE ainsi qu'à la municipalité.

- **Sécurité et hygiène**

Protocole sanitaire : Renforcé pour la rentrée du 2 novembre. Masque pour les élèves obligatoire, lavage des mains en arrivant à l'école, avant et après chaque récréation, avant et après être allé aux toilettes ou s'être mouché, limitation du brassage des élèves avec des zones de récréations pour 2 classes définies.

Distribution de masques par la municipalité (masques en tissu). Information aux familles via le portail périscolaire.

Exercice d'évacuation incendie n°1 : réalisé le mardi 29 septembre .

Tout le monde était prévenu, élèves et enseignants. M.Rubio, agent administratif, a procédé à la mise en route de la sirène d'alarme à 9h35. L'évacuation s'est faite par la cour de récréation. Le point de rassemblement 1 a été rejoint en 2 min 32 puis le point de rassemblement 2 en 4 min. En tout, cela a pris 6 min 32 s pour évacuer 149 élèves et 8 adultes.

Deux autres exercices incendies seront organisés : au 2^{ème} puis 3^{ème} trimestre.

PPMS

L'école bénéficie de deux Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS) conformément aux exigences réglementaires : l'un pour risques majeurs l'autre en cas d'attentat-intrusion.

Un exercice devrait être obligatoire avant les fêtes de fin d'année, suivant un scénario prédéfini. A l'occasion de cet exercice les enseignants sensibiliseront les enfants au fait de circuler en silence et dans le calme, et de se cacher. Les parents d'élèves seront informés de la date par un courrier dans le cahier de correspondance.

- **Vie de l'école**

EPS : Intervenant EPS depuis la rentrée de septembre. Gérald intervient au stade tous les mardis après-midi suivant un roulement établi pour l'année. L'équipe enseignante souligne le professionnalisme de cette personne et remercie la municipalité pour cette embauche.

Piscine : les élèves vont à la piscine 2 fois / semaine, mardi et vendredi après-midi mais sur un temps plus court : 4 semaines. La piscine est celle de Fontainebleau. Le trajet s'effectue en car. Malgré le protocole sanitaire en vigueur, les piscines restent ouvertes aux scolaires.

Lecture : Inscriptions des 6 classes aux Incorruptibles. Principe : sélection de livres par niveau de classe puis lecture en classe par les élèves ou l'enseignante. Vote à la fin de l'année du livre préféré pour chacune des classes. Résultat national pour chaque sélection. Les ouvrages restent ensuite dans les classes et constituent progressivement un fond de bibliothèque.

Citoyenneté : élection des délégués de classe (2 par classe + 2 suppléants) la semaine des élections des RPE. Les enfants élus représentent leur classe et participent aux réunions avec la directrice de l'école (1 par période à partir de la période 2).

Le monde du vivant / la nature : projet d'aller visiter l'arborétum d'Orléans si conforme avec le protocole sanitaire. Trajet en car, aller et retour sur la journée. Sur place : visite guidée et ateliers en autonomie.

Projet d'un atelier découverte de la forêt à l'ONF de Fontainebleau si conforme avec le protocole sanitaire en vigueur. Trajet en car et sortie à la journée. Visite guidée et ateliers en autonomie.

En dehors de ces projets pour l'ensemble des classes , il peut y avoir d'autres projets propres à chaque classe (passage de personnels du Smictom, projet dans la classe...)

Cour de récréation : Les élèves sont réparties en 3 zones dans la cour de récréation. Deux de ces zones se trouvent être à cheval sous le préau et sont donc protégées en cas de pluie. La dernière zone qui est pour les 2 classes de CM1/CM2 ne possède que deux abris que sont les avancées (porches) à l'entrée du bâtiment A et du bâtiment C. En fonction des conditions climatiques il peut être envisagé soit de raccourcir le temps de récréation dehors et de compléter alors la récréation par un temps de détente en classe, soit instaurer un roulement dans la cour pour que toutes les classes aient accès au préau.

Question des RPE quant à de nouveaux marquages au sol, installations de jeux pour que tous les

enfants, surtout les plus jeunes puissent y avoir accès. La municipalité répond que cela n'est pas prévu au niveau du budget. Au niveau de l'école, un roulement va être mis en place pour que les petites classes (CP et CE1) aient accès à la cour où se trouvent les marelles.

Cantine : pour information, une commission vient d'avoir lieu.

- **Coopérative**

Affiliation à l'OCCE pour l'année en cours. Subvention de la mairie + participation libre des familles + vente de photos. Cet argent permet de financer divers achats d'ordre pédagogique comme l'achat de livres, matériel pour projet spécifique, sorties scolaires....

Les dons des parents se sont élevés à 2 121 € en ce début d'année, la subvention de la mairie à 1 400 €. Ce qui porte le solde à 8 171 € à l'heure actuelle.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la subvention annuelle accordée à la coopérative de l'école ainsi que tous les parents pour leur généreuse participation.

- **Travaux / réparations**

La principale demande concerne l'équipement progressif des classes en matériel numérique avec vidéoprojecteur, ordinateur relié, connexion internet.... Le dossier est en cours de réalisation, la mairie ayant connaissance des demandes de l'équipe enseignante et étant maintenant à la recherche d'un prestataire pour la réalisation. Le rythme d'équipement sera de 2 classes / année civile sur 3 ans.

Toilettes du bâtiment B : peut-on remplacer un urinoir par un lavabo afin d'avoir 2 lavabos dans les toilettes des garçons et gagner ainsi du temps lors du passage des élèves pour le lavage des mains ? La mairie prend note de cette demande et reviendra vers l'école.

- **Dates et horaires des prochains conseils d'école.**

Mardi 9 mars 2021 18h15

Lundi 8 juin 2021 18h15

Tous les points ayant été traités, la séance est levée à 20h35.

A noter : déroulement chaotique de la réunion en visio conférence.

La présidente de séance

Christelle Falck

Le secrétaire de séance

Bruno Malherbe